



1. Identification

Nom du produit	AEROBELT
Code du produit	AEBELT300GDZ
Autres moyens d'identification	N.Dis. TM/MD
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Adhérent à courroie. Pas recommandé pour toute autre utilisation autre que celle sur l'étiquette ou dans la fiche technique du produit.
Fabricant	AEROCHEM Inc. 5977, autoroute Transcanadienne Pointe-Claire, QC H9R 1C1 Canada Informations générales : 1-888-592-5837 www.aerochem.ca info@aerochem.ca
Numéro de téléphone en cas d'urgence	INFOTRAC® : 1-800-535-5053 Appels internationaux à frais virés : 1-352-323-3500 24 heures/jour, 7 jours/semaine

2. Identification des dangers

Résumé	Aérosol inflammable. Contenu sous pression, ne pas percer, couper, chauffer ou jeter le contenant dans les flammes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Ne pas ingérer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition cette FDS ou l'étiquette. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
---------------	--

SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012



Aérosols inflammables (Catégorie 1)
Corrosion/irritation cutanée (Catégorie 2)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2)
Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégories 2)
Cancérogénicité (Catégories 1)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique (Catégorie 3)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée (Catégorie 2)

DANGER

H222 : Aérosol extrêmement inflammable
H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
H350 : Peut provoquer le cancer
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
H315 : Provoque une irritation cutanée
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P260 : Ne pas respirer les vapeurs et les aérosols.
 P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 : Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.
 P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.
 P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.
 P405 : Garder sous clef.
 P410+P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 P501 : Éliminer le contenu et le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Trichloroéthylène	79-01-6	15 - 40 %
Butane	106-97-8	15 - 40 %
Propane	74-98-6	10 - 30 %
Naphtha, fraction légère en C7-C10	64741-66-8	3 - 10 %
1,2-Époxybutane	106-88-7	0.1 - 1 %

Note: La plage de concentrations réelle des ingrédients est retenue en tant que secret industriel par le fabricant.

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
Autre	Aucune information disponible.
Symptômes	Peut causer des rougeurs et une irritation aux yeux. Peut causer des démangeaisons, des rougeurs et une irritation de la peau. L'inhalation des vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central, tels que de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue.

Note au médecin

Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudres chimiques sèches, eau pulvérisée, mousse chimique, dioxyde de carbone (CO ₂). Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.
Dangers spécifiques du produit	Aérosol inflammable. Peut s'enflammer au contact d'une source d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager jusqu'à une source d'ignition éloignée. Contenu sous pression, les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. L'eau pulvérisée permet de diminuer l'intensité des flammes. Cependant, les jets d'eau peuvent favoriser la propagation de l'incendie. Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) ou essuyer avec un linge et mettre dans un contenant de récupération approprié. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. Terminer le nettoyage en lavant à l'eau et au savon la surface contaminée. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Contenu sous pression, ne pas percer, couper, chauffer ou jeter le contenant dans les flammes. Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Conserver dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer à l'écart des matières comburantes et de toute substance incompatible (voir partie 10). Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur.
Température de stockage	<49°C (120.2°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Butane : 1800 ppm. Trichloroéthylène : 1000 ppm. Propane : 2100 ppm.			
Butane	VECD	1000 ppm		ACGIH , BC, ON
	VEMP (8h)	800 ppm	1900 mg/m ³	RSST
Trichloroéthylène	VECD	25 ppm		ACGIH , BC, ON
		200 ppm	1070 mg/m ³	RSST
	VEMP (8h)	10 ppm		ACGIH , BC, ON
Propane	Asphyxiant simple	50 ppm	269 mg/m ³	RSST
		1000 ppm	1800 mg/m ³	ACGIH , BC, ON
Naphtha, fraction légère en C7-C10	VEMP (8h)		1200 mg/m ³	RSST
1,2-Époxybutane	VEMP (8h)	2 ppm		ACGIH US AIHA
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, d'aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			
Mesures de protection individuelle				
Yeux	Porter des lunettes de protection avec écrans latéraux. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.			
Mains	Porter des gants de nitrile ou de néoprène. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les sécher.			
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail conformément aux directives de votre employeur.			
Voies respiratoires	Une protection respiratoire n'est pas requise en usage normal. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA.			
Pieds	Aucune mesure de protection personnelle n'est nécessaire.			
 Lunettes anti-éclaboussures Gants de nitrile				

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Aérosol (liquide)	Inflammabilité	Inflammable.
Couleur	Incolore à jaune pâle	Limite d'inflammabilité	6.7 à 43.8%
Odeur	N.Dis.	Point d'éclair	-104.4 °C (-155.9 °F)
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	415 °C (779 °F)
pH	S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	Oui
Point de fusion	N.Dis.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non

Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	>1 (Air = 1)
Point d'ébullition	87 à 90 °C (188.6 à 194 °F)	Densité relative	0.82 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	N.Dis.	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	> Acétate de butyle	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	310 à 379kPa (2325 à 2842.5 mm Hg) @ 21.1 °C (70 °F)	Viscosité	1000 cSt
% de volatilité	>98%	Masse moléculaire	S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible pour ce produit.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage. Les contenants aérosols deviennent instables au-delà de 49 °C.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter le contact avec les substances incompatibles. Éviter les températures au delà de 49 °C. NE PAS percer, couper, chauffer ou brûler le contenant, même après usage.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts (comme le chlore, le fluor, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, les peroxydes, les nitrates, les chlorates, les chromates, les permanganates et les perchlorates).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	Butane	Ingestion	276000 mg/kg	Rat	CL50
		Inhalation	658 mg/l/4h	Rat	CL50
	Trichloroéthylène	Ingestion	2402 mg/kg	Souris	DL50
		Inhalation	26 mg/l/4h	Rat	CL50
		Peau	8450 mg/kg	Souris	DL50
	Propane	Inhalation	240000 ppm/4h	Rat	CL50
		Naphtha, fraction légère en C7-C10	Ingestion	>7000 mg/kg	Rat
	Inhalation		>5.04 mg/l/4h	Rat	CL50
	Peau		>2000 mg/kg	Lapin	DL50
	1,2-Époxybutane		Ingestion	500 mg/kg	Rat
		Inhalation	>6.3 mg/l/4h	Rat	CL50
		Peau	1757 mg/kg	Lapin	DL50
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation, ingestion.				

Effets retardés, immédiats et chroniques	<p>Voie oculaire Peut causer une irritation, des rougeurs, un larmoiement et une vision brouillée. Irritation/corrosion des yeux, Lapin (OCDE 405) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à irritant.</p> <p>Voie cutanée Peut causer des démangeaisons, des rougeurs et une irritation de la peau. Irritation/corrosion de la peau, Lapin (OCDE 404) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à irritant.</p> <p>Voie respiratoire L'inhalation des vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central, tels que de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition. L'exposition prolongée peut causer des dommages au foie, aux reins, aux organes auditifs, au système respiratoire et au système nerveux central.</p> <p>Voie orale L'ingestion peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des crampes, des maux de tête, de la somnolence, des vertiges et des vomissements. L'intoxication chronique peut causer des dommages au foie, aux reins et au système nerveux central.</p> <p>Sensibilisation respiratoire ou cutanée Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.</p> <p>Classification CIRC / NTP</p> <table border="0"> <thead> <tr> <th>Nom chimique</th> <th>CIRC</th> <th>NTP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Butane</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Trichloroéthylène</td> <td>1</td> <td>K</td> </tr> <tr> <td>1,2-Époxybutane</td> <td>2B</td> <td>-</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>CIRC : 1- Cancérogène; 2A- Probablement cancérogène; 2B- Peut-être cancérogène. NTP : K- Reconnu comme étant cancérogène; R- Raisonnablement soupçonné comme étant cancérogène.</small></p> <p>Cancérogénicité Contient des ingrédients potentiellement cancérigènes chez l'humain. Le trichloroéthylène (CAS no 79-01-6) peut causer le cancer du rein. Une association positive a été observée entre l'exposition au trichloroéthylène et le lymphome non hodgkinien et le cancer du foie (CIRC 2014).</p> <p>Mutagène Le trichloroéthylène (CAS no 79-01-6) a donné des données positives sur les tests de mutagénicité sur des cellules somatiques in vivo (micronucleus tests).</p> <p>Toxicité sur la reproduction Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction. Le trichloroéthylène (CAS no 79-01-6) agit sur la fertilité, uniquement à des doses toxiques pour l'adulte ; il n'agit pas sur le développement des foetus à des concentrations inhalées non toxiques pour les mères. Cependant, par voie orale, l'exposition maternelle semble induire des changements comportementaux chez la progéniture à des dosages non toxiques pour les parents chez les animaux.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Le système nerveux central.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Le système nerveux central, le foie, les reins, le système pulmonaire, le système auditif.</p>	Nom chimique	CIRC	NTP	Butane	-	-	Trichloroéthylène	1	K	1,2-Époxybutane	2B	-
Nom chimique	CIRC	NTP											
Butane	-	-											
Trichloroéthylène	1	K											
1,2-Époxybutane	2B	-											
Effets d'interaction	Aucune information disponible.												
Autres informations	Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) orale et cutanée du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 2000 mg/kg. Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 20 mg/L/4h pour les vapeurs et supérieure à 5 mg/L/4h pour les aérosols et les brouillards. Ces valeurs ne sont pas classifiées selon le SIMDUT 2015 et par OSHA HCS 2012.												

12. Données écologiques

Toxicité écologique	<p>Poisson - Oncorhynchus mykiss - Truite arc-en-ciel CL50 18.4 mg/L; 96 h (CAS no 64741-66-8) OECD 203</p> <p>Poisson - Limande commune CL50 16 mg/L ; 96 h (CAS no 79-01-6)</p> <p>Plante aquatique - Chlamydomonas reinhardii CE50 36.5 mg/L; 72 h (CAS no 79-01-6)</p> <p>Invertébré aquatique - Crustacés, Daphnie Magna CE50 7.8 mg/L ; 48 h (CAS no 79-01-6)</p>
Persistance	Contient un ou des ingrédients qui peuvent être persistants dans l'environnement aquatique.
Dégradabilité	Le produit est un mélange dont certains ingrédients sont facilement biodégradables (>60% en 28 jours) alors que d'autres ingrédients ne sont pas facilement biodégradables (<60% en 28 jours).
Potentiel de bioaccumulation	Le produit est un mélange dont certains ingrédients ont un faible potentiel de bioaccumulation (Log K _{ow} de <3 et/ou FBC <500) alors que d'autres ingrédients ont un certain potentiel de bioaccumulation (Log K _{ow} de >3 et/ou FBC >500).
Mobilité dans le sol	Le produit est un mélange dont certains ingrédients s'évaporent très facilement de la surface du sol. De plus, certains ingrédients ont une très grande mobilité dans le sol, alors que d'autres ingrédients ont une mobilité modérée à faible dans le sol.
Autres effets nocifs	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Contenant	<p>Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS percer, couper, chauffer ou brûler le contenant, même après usage. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Dépressuriser le récipient vide (videz-le de son gaz propulsant). Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.</p>
------------------	---

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS INFLAMMABLES
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Permis requis pour le transport avec des plaques de danger adéquates affichées sur le véhicule. Exemption disponible : LTD QTY selon le RTMD canadien - art. 1.17; Mode de transport : ferroviaire, maritime et routier, applicable pour des envois domestiques canadien. Limites quantitatives : applicable pour des canettes d'aérosols contenant =< 1L chacune.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)	
Classe(s) relative(s) au transport	 Classe 2.1
Groupe d'emballage	
Guide des mesures d'urgence 2016	<u>126</u>
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	UN 1950. AÉROSOLS. Classe 2.1, Programmes d'urgence (FS-No) F-D, S-U

IATA - Association Aérienne internationale de Transport**Classification**

UN 1950. AÉROSOLS, INFLAMMABLES. Classe 2.1.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.

15. Informations sur la réglementation**CANADA**

Nom chimique	CAS	LCPE	LIS	LES	INRP
Trichloroéthylène	79-01-6	X	X		X
Butane	106-97-8	X	X		X
Propane	74-98-6	X	X		X
Naphtha, fraction légère en C7-C10	64741-66-8		X		
1,2-Époxybutane	106-88-7	X	X		X

- LCPE : Substances toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

- LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances

- LES : Inventaire de la liste extérieure des substances

- INRP : Inventaire national des rejets de polluants du Canada

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nom chimique	CAS	TSCA	CER CLA	EPCRA 313	EPCRA 302/304	CAA 112(b) HON	CAA 112(b) HAP	CAA 112(r)	CWA 311	CWA Prio.
Trichloroéthylène	79-01-6	X	X	X		X	X		X	X
Butane	106-97-8	X						X		
Propane	74-98-6	X						X		
Naphtha, fraction légère en C7-C10	64741-66-8	X								
1,2-Époxybutane	106-88-7	X	X	X			X			

- TSCA : Toxic Substance Control Act

- CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances

- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals

- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances

- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant

- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants lists pollutants

- CAA 112(r) : Clean Air Act - Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention

- CWA 311 : Clean Water Act - List of Hazardous Substances

- CWA Priority : Clean Water Act - Priority Pollutant list

Proposition 65 de l'État de la Californie

Nom chimique	CAS	Cancer	Toxicité sur la reproduction et le développement
Trichloroéthylène	79-01-6	X	X

Autres réglementations**HMIS**

②	Health
④	Flamability
①	Reactivity
ⓑ	Protective Equipment

NFPA

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	AEROCHEM Inc. 2020-03-03
Version	03
Autres informations	<p>RÉFÉRENCES :</p> <ul style="list-style-type: none">- Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, https://haz-map.com/- TOXNET Databases, Toxicology Data Network, NIH U.S. National Library of Medicine, http://toxnet.nlm.nih.gov/- Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), http://www.reptox.csst.qc.ca- The National Center for Biotechnology Information, National Institutes of Health (NIH), U.S. National Library of Medicine, https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/- Bases de données, Institut National de Recherche et de Sécurité, http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd.html <p>DATE DE LA PREMIÈRE VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : 2017-09-15.</p> <p>CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 02 : section 3.</p> <p>DATE DE LA DEUXIÈME VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : 2019-07-31.</p> <p>CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 03 : section 1.</p> <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée</p>
Produit par  Une vision globale de la prévention!	<p>Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventifs ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.</p>